

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
CCAS CORNEILLA DE LA RIVIERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 11

Conseillers Présents : 07

Procurations : 01

Convocation : 6 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à dix-huit heures, le Comité du CCAS régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René LAVILLE, Président.

Présents : Mme BALANGER Murielle, Mme BATAILLE Anne, Mme EL HOUR Hayat, M. LAVILLE René, Mme Christine PAJOT, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne.

Absents : Mme CAMPOY Marina, Mme DA COSTA Noria et Mme SOLA Sylvie.

Procuration(s) : Mme Danielle BERGES donne procuration à Mme BATAILLE Anne.

Mme PROFFIT France a été nommée secrétaire de séance.

010 / 2023 - OBJET : REPAS DES AINES - ANIMATION

Monsieur le Président propose de prendre en charge une prestation d'animation dans le cadre du repas des aînés. En effet, l'association GHQ Productions pour Bandaxurit's basée Bac de Nialgue, 66400 Reynes, propose une représentation le vendredi 15 décembre 2023 pour un montant de 660,00 € TTC.

A l'unanimité, le conseil d'administration accepte de prendre en charge l'animation présentée ci-dessus le vendredi 15 décembre 2023 pour un montant total de 660,00 € TTC et mandate Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

A Corneilla la Rivière,
Le 15 novembre 2023,

Le Président,
René LAVILLE

Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20231114-102023-DE
Date de télétransmission : 15/11/2023
Date de réception préfecture : 15/11/2023

